



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2022

Envoyé en préfecture le 01/03/2022

Reçu en préfecture le 01/03/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 084-218400554-20220222-012022-DE

Séance du 22 février 2022

L'an deux mille vingt-deux à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel BELLEGARD, MAIRE

Présents :

Daniel BELLEGARDE, Dominique MAIRE, Pascale VERHNES, Marc MUSCAT, Sandrine GAS, Lydie AMEVET, Gilbert CHAZAL, Yves CAIRON, Annie GAT, Lydia ZIADE, Brigitte NEF, JM POUWELS, Marie VITALI, Daniel LECUYER, T.PERON

Pouvoirs :

V.RUBEAUX à P.VERHNES
P.POUDEVIGNE à G.CHAZAL
D.ANCEY à D.BELLEGARDE

Absent excusée : N. BENALI

Date de convocation : 10 février 2022

MEMBRES EN EXERCICE : 19

MEMBRES PRESENTS : 15

POUVOIR : 3

Secrétaire de séance : Lydie AMEVET

La séance est ouverte à 20H35

DEL 01-2022: APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 9 DECEMBRE 2021

Vu le CGCT et les articles L.2121-29 et suivants,

Considérant que le Conseil municipal doit approuver le procès-verbal du Conseil municipal du date du 9 décembre 2021.

Monsieur le Maire en donne lecture.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** Le compte rendu du Conseil municipal en date du 9 décembre 2021 ainsi présenté

Pour	Contre	Abstention
18	/	/

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.



Le Maire,
Daniel BELLEGARDE

Le Maire

Certifie le caractère exécutoire de cet acte comme tenu de la transmission en Préfecture et sa publication
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

DEL 2022-01